

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Par arrêté préfectoral du 26 avril 2019, l'ouverture d'une enquête publique d'une durée de 31 jours a été prescrite sur la demande formulée par la SARL Pisciculture Bio de Langolen, siège social, « Pont ar Stang » 29510 LANGOLEN en vue d'obtenir une augmentation de la capacité de production avec mise en place d'un système de recirculation de la pisciculture d'eau douce de « Pont ar Stang » à LANGOLEN au titre de la législation ICPE et IOTA.

Pendant la durée de l'enquête publique qui se déroulera du **lundi 27 mai 2019 à 9H au mercredi 26 juin à 17H 30**, le dossier de l'enquête pourra être consulté soit dans sa version papier soit dans sa version numérisée dans les mairies de : LANGOLEN, CORAY, ELLIANT, LANDUDAL, BRIEC et TREGOUREZ aux jours et heures habituelles d'ouverture des bureaux des mairies.

Le commissaire enquêteur, désigné par le Tribunal Administratif de Rennes est M. Jean-Luc ESCANDE, gérant de société. En cas d'empêchement, un commissaire enquêteur remplaçant pourra être nommé après interruption de l'enquête.

Pendant la durée de l'enquête, le dossier d'enquête publique est consultable :

- sur Internet à l'adresse suivante : www.finistere.gouv.fr -rubrique publications légales. Le public pourra formuler ses observations par courriel adressé au nom du commissaire enquêteur à la mairie de LANGOLEN, commune siège de l'enquête. (mail mairie.langolen@wanadoo.fr) Ces observations seront consultables par le public dans les meilleurs délais sur le site Internet susvisé.

Les mails reçus par le commissaire enquêteur au-delà de l'horaire de 17H 30 le jour de la clôture de l'enquête publique ne pourront être pris en considération.

- sur support papier ou CD dans les mairies susvisées. Le public pourra consigner ses observations et propositions directement sur le registre d'enquête à feuillets non mobiles, côté et paraphé par le commissaire enquêteur disponible en mairie de LANGOLEN ; elles pourront également être adressées par voie postale à l'adresse suivante :
-Mairie de LANGOLEN, 3 place Marie Littré 29510 LANGOLEN à l'attention de M. Jean-Luc ESCANDE commissaire enquêteur et seront dans ce cas annexées au registre tenu à disposition du public en ce lieu.

- sur un poste informatique à la Préfecture du Finistère, 42 boulevard Duplex à QUIMPER, aux jours et heures habituels d'ouverture du public.

Le dossier d'enquête publique contient toutes les pièces requises au titre de l'article R. 123-8 du code de l'environnement et notamment l'avis délibéré de la Mission régionale d'autorité environnementale en date du 7 décembre 2018.

Le commissaire enquêteur recevra les observations du public en mairie de LANGOLEN selon les modalités suivantes :

- le lundi 27 mai 2019 de 9H à 12H
- le vendredi 7 juin 2019 de 14H 30 à 17H 30
- le samedi 22 juin 2019 de 9H à 12H
- le mercredi 26 juin 2019 de 14H 30 à 17H 30

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public à la mairie de LANGOLEN, siège de l'enquête, ainsi que dans les 5 autres mairies concernées par l'enquête et sur le site Internet de la Préfecture pendant une durée d'un an à compter de la clôture de l'enquête.

L'autorité compétente pour prendre les décisions à la suite de cette enquête publique est le Préfet du Finistère.